

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 11 avril 2022**  
~~~~~

BUDGET PRINCIPAL
VOTE DU BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2022.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 11 avril 2022 à 17h00 en Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 4 avril 2022.

Étaient présents ou représentés

Mme Monique GIBERT, Mme Christine SANCHEZ, M. Henry MARTINEZ, Mme Chantal DUMAS, M. Yannick VERNIERES, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. David CABLAT, Mme Jocelyne KUZNIAK, M. Robert SIEGEL, M. Xavier PEYRAUD, Mme Véronique NEIL, M. Olivier SERVEL, M. Pierre AMALOU, M. Ronny PONCE, M. Philippe SALASC, M. Jean-François SOTO, M. Jean-Pierre BERTOLINI, Mme Marie-Françoise NACHEZ, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Pascal DELIEUZE, Mme Martine BONNET, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Béatrice FERNANDO, M. Claude CARCELLER, Mme Valérie BOUYSSOU, M. Thibaut BARRAL, M. Christian VILOING, M. Marcel CHRISTOL, M. Philippe LASSALVY, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, Mme Martine LABEUR, M. Jean-Marc ISURE, M. José MARTINEZ - M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

M. Jean-Pierre PUGENS à M. Jean-Luc DARMANIN, M. Anthony GARCIA à Mme Valérie BOUYSSOU, Mme Nicole MORERE à M. Claude CARCELLER, Mme Roxane MARC à M. Yannick VERNIERES, Mme Stéphanie BOUGARD-BRUN à M. Philippe LASSALVY, M. Jean-Claude CROS à M. David CABLAT, Mme Josette CUTANDA à M. Thibaut BARRAL, Mme Florence QUINONERO à M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Daniel JAUDON à M. José MARTINEZ, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC.

Excusés

M. René GARRO.

Absents

M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 16	Présents : 36	Votants : 46	Pour : 46 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
Secrétaire de séance : Marie-Hélène SANCHEZ			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier ses articles L.2311-1, L.2311-2 et suivants, L.2312-1 à L.2312-4 et L.2313-1 applicables aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) par renvoi de l'article L 5211-36 ;

VU l'article L.1612-2 du même code ;

VU la délibération n°2814 du Conseil communautaire en date du 21 mars 2022 relative à la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire et à l'approbation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2022 ;

VU la présentation du Rapport sur l'égalité professionnelle Femmes-Hommes lors du Conseil communautaire du 21 mars 2022 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

CONSIDERANT les données issues du Rapport d'Orientation Budgétaire,

CONSIDERANT le budget principal de l'exercice 2022 :

• Section de fonctionnement

La section de fonctionnement du budget principal 2022 s'équilibre à 25 642 K€ ; ce budget ne comprend pas la reprise anticipée des résultats antérieurs.

Les ratios des annexes budgétaires sont calculés sur la base du niveau de population du territoire de la communauté de communes au 01/01/2022 soit 41 014 habitants (40 201 en 2021).

➤ Recettes

Chapitre 013 : L'inscription budgétaire s'élève à 285K€ (145K€ en 2021).

Chapitre 70 : Le montant des produits et ventes diverses (services) devrait s'établir à 2.341 K€. Cette prévision comprend les recettes de tous les services de la CCVH (crèches, EMI, RAM)

Chapitre 73 : Les recettes fiscales ont été évaluées à partir des états 1259 FPU 2022 prévisionnels.

Les taux de fiscalité restent inchangés :

- 12.99% pour la taxe d'habitation
- 5.19% pour la taxe sur le foncier bâti
- 16.76% pour la taxe sur le foncier non bâti
- 38.71% pour la CFE
- 17.61% pour la TEOM.

Le produit fiscal de CVAE prévu en 2022 devrait se maintenir au niveau de celui de 2021.

Le montant global des impôts et taxes y compris la fraction de TVA s'établira à 20 027 K€. Elles représentent 78,10% du budget principal 2022.

Chapitre 74 : La recette de DGF, quant à elle, est estimée sur les bases perçues en 2021 comme l'a annoncé le gouvernement. Le montant sera donc de 1 463 K€ pour un montant global sur ce chapitre de 2 563K€ contre 2 843 K€ en 2022.

Chapitre 75 : Le montant prévisionnel 2022 sera de 145K€.

➤ Dépenses

Chapitre 011 : Le montant des charges à caractère général s'élèvera à 3 047K€.

Chapitre 012 : Les dépenses de personnel ont été évaluées à 10.620 K€ et tiennent compte des évolutions liées au GVT et des évolutions réglementaires récentes qui ont touché la fonction publique territoriale.

Chapitre 014 : Les atténuations de produits comprennent les attributions de compensation ajustée au titre des services mutualisés avec les communes qui sont inscrites sur les bases du réalisé 2021 pour 1 450K€. Le reversement FNGIR est corrigé sur la section des dépenses de fonctionnement (1 829 K€). Le montant du chapitre sera au total de 3.424 K€.

Chapitre 65 : Le montant des autres charges de gestion courante sera de 5.509 K€ en augmentation par rapport à 2021 lié à la contribution au SCH et au SYDEL

Chapitre 66 : Le montant des charges financières s'élèvera à 445K€ sur l'année 2022.

Chapitre 67 : Pour ce qui concerne les charges exceptionnelles, elles s'établiront à 10 K€.

Chapitre 68 : cette année comme en 2021, sont inscrits 200K€ en provisions pour risques et charges dans le but de prévoir la clôture de certains budgets annexes dans les prochaines années. Ces provisions permettront d'anticiper le déficit que devra supporter le budget principal pour l'aménagement des parcs d'activité économique.

Chapitre 042 : Le montant des dotations aux amortissements s'élèvera à 1250K€.

Chapitre 023 : Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement s'élèvera cette année à 1.135 K€. La maîtrise des dépenses de fonctionnement de la collectivité permet de dégager un autofinancement brut suffisant pour couvrir le remboursement du capital annuel et d'autofinancer une partie des opérations d'investissement.

• Section d'investissement

La section d'investissement du budget principal 2022 s'équilibre à 8.626 K€.

Elle ne comprend pas la reprise anticipée des résultats antérieurs.

➤ Recettes

Chapitre 10 : Les dotations, fonds diverses représenteront 965 K€.

Chapitre 13 : Le montant des subventions s'élèvera à 1.286 K€, soit 19,55% des opérations d'équipements.

Chapitre 16 : Le montant prévisionnel des emprunts s'élèvera à 3.989 K€.

Chapitre 040 : Le montant des amortissements est de 1.250 K€ correspond au chapitre 042 en fonctionnement.

Chapitre 021 : Le virement de la section de fonctionnement s'élèvera à 1.135 K€.

➤ Dépenses

Les dépenses réelles prévues en 2022 sur les opérations d'investissement s'élèvent donc à :

- 6.576 K€ au chapitre opérations d'investissements contre 5 216 K€ en 2021
- 100 K€ de crédits au chapitre 27
- 1.950 K€ de remboursement d'emprunts

Soit un total de dépenses réelles d'investissement de 8.626 K€ prévues au BP 2022.

⇒ Montants consolidés et ratios

Le BP2022 consolidé s'élève à 25.642 et 8.626 K€ en investissement.

A fin 2022, le niveau d'épargne brute est évalué à 2.385 K€ et le niveau d'épargne nette à 435 K€.

Pour mémoire, en 2021, le niveau d'épargne brute était de 1.387 K€ et le niveau d'épargne nette à - 552 K€.

Le ratio d'épargne brute devrait être de 9,30% et la capacité de désendettement se situer à 7,6 ans.

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'adopter le budget principal de l'exercice 2022 de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, arrêté en dépenses et en recettes conformément aux tableaux ci-annexés et présenté chapitre par chapitre.

Transmission au Représentant de l'État
N° 2843

Publication le 12/04/2022

Notification le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 12/04/2022

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20220411-6629-BF-1-1

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

BUDGET PRINCIPAL CCVH - BUDGET PRIMITIF 2022 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
011	Charges à caractère général	3 047 029,00
012	Charges de personnel	10 620 444,00
014	Atténuation de produits	3 424 510,00
65	Autres charges de gestion courante	5 509 859,00
66	Charges financières	445 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00
68	Provisions pour risques et charges	200 000,00
022	Dépenses imprévues	
042	Dotations aux amortissements	1 250 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 135 722,00
DEPENSES DE L'EXERCICE		25 642 564,00

RECETTES		
002	Résultat de fonctionnement reporté	
013	Atténuation de charges	285 000,00
70	Produits et ventes diverses	2 341 482,00
73	Impôts et taxes	20 027 709,00
74	Dotations Subventions	2 843 373,00
75	Autres produits de gestion courante	145 000,00
77	Produits exceptionnels	
RECETTES DE L'EXERCICE		25 642 564,00

BUDGET PRINCIPAL CCVH - BUDGET PRIMITIF 2022 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
001	Solde exécution invt reporté	
16	Emprunts, cautionnements	1 950 000,00
	Opérations d'équipements	6 576 340,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00
020	Dépenses imprévues	
RAR2021	Restes à réaliser 2021	
DEPENSES DE L'EXERCICE		8 626 340,00

RECETTES		
10	Dotations, fonds divers (hors 1068)	965 000,00
10	affectation du résultat 2020 (1068)	
13	Subventions d'investissement	1 286 088,00
16	Emprunts	3 989 530,00
040	Amortissements	1 250 000,00
021	Vir. de la section de fonctionnement	1 135 722,00
RAR2021	Restes à réaliser 2021	
RECETTES DE L'EXERCICE		8 626 340,00

BUDGET PRINCIPAL CCVH - BUDGET PRIMITIF 2022 - OPERATIONS

Investissement DEPENSES - VOTE PAR OPERATIONS		
N° opération	Dénomination	Montants
01AP010121	I-1.Développer une agriculture durable de qualité	110 000
01AP010221	I-2.Construire un écosystème local favorable au développement des entreprises et à l'emploi	596 330
01AP010321	I-3.Protéger et développer le commerce de proximité	200 000
01AP010421	I-4.Développer une économie touristique de qualité	132 180
01AP020521	II-6.Planifier et maîtriser le développement urbain	1 282 576
01AP020621	II-7.Agir pour la préservation de tous les patrimoines et de la biodiversité	355 647
01AP020721	II-8.Agir pour une gestion durable de toutes les ressources	526 000
01AP030821	III-9.Renforcer l'accueil du jeune enfant	
01AP030921	III-10.Poursuivre l'implication aux côtés des acteurs de l'enfance et la jeunesse	
01AP031021	III-11.Accompagner la parentalité	
01AP031121	III-12.Pérenniser et diversifier l'offre de soins	
01AP031221	III-13.Proposer des mobilités douces, adaptées à tous les usages	1 132 975
01AP031321	III-14.Soutenir et promouvoir les activités sportives	450 000
01AP041421	IV-14.Equilibrer l'implantation territoriale de l'action culturelle	15 000
01AP041521	IV-15.Renforcer, développer et élargir les publics de la lecture	133 870
01AP041621	IV-16.Expérimenter innover et créer un développement artistique et culturel ancré dans le 21 siècle	881 000
01AP051721	V-17.Réseaux et partenariats	90 000
01AP061821	VI-18.Moyens communautaires	670 762
Total opérations d'investissement		6 576 340

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	8 626 340,00	8 626 340,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	8 626 340,00	8 626 340,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	25 642 564,00	25 642 564,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	25 642 564,00	25 642 564,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	34 268 904,00	34 268 904,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 950 000,00	0,00	1 950 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	6 576 340,00		6 576 340,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	100 000,00	0,00	100 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 626 340,00	0,00	8 626 340,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 626 340,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	3 047 029,00		3 047 029,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	10 620 444,00		10 620 444,00
014	Atténuations de produits	3 424 510,00		3 424 510,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	5 509 859,00	0,00	5 509 859,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	445 000,00	0,00	445 000,00
67	Charges spécifiques (9)	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	200 000,00	1 250 000,00	1 450 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 135 722,00	1 135 722,00
Dépenses de fonctionnement – Total		23 256 842,00	2 385 722,00	25 642 564,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	25 642 564,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	965 000,00	0,00	965 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 286 088,00	0,00	1 286 088,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 989 530,00	0,00	3 989 530,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 250 000,00	1 250 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 135 722,00	1 135 722,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		6 240 618,00	2 385 722,00	8 626 340,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 626 340,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	285 000,00		285 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 341 482,00		2 341 482,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	13 117 819,00		13 117 819,00
731	Fiscalité locale	6 909 890,00		6 909 890,00
74	Dotations et participations (8)	2 843 373,00		2 843 373,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	145 000,00	0,00	145 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		25 642 564,00	0,00	25 642 564,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

CC VALLEE DE L'HERAULT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			25 642 564,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8.1

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					790 300,00
657381			OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL	Etablissement de droit public	550 000,00
65748			BAUDILE TRAIL	Association	2 000,00
65748			CLAVE DE SOL	Association	2 000,00
65748			LA FAUX POPULAIRE LE MORT AUX DENTS	Association	4 000,00
65748			COMITE DEPARTEMENTAL HLT CYCLISM	Association	7 600,00
65748			OFFICE CULTUREL VALLEE DE L HERA	Association	45 000,00
65748			DOMAINE EQUESTRE LES 3 FONTAINES	Association	13 200,00
65748			CRU DE MONTPEYROUX	Association	3 000,00
65748			HORTIGNAC ASSOCIATION	Association	1 000,00
65748			HOMO LUDENS ASSOCIES	Association	4 000,00
65748			CIVAM	Association	500,00
65748			CIE ALFRED DE LA NEUCHE	Association	1 000,00
65748			COMITE DEPARTEMENTAL 34 TAMBOURI	Association	3 000,00
65748			LA ROUE LIBRE GIGNACOISE	Association	4 600,00
65748			LES POTIERS DE SAINT JEAN DE FOS	Association	9 000,00
65748			FEDERATION FRANCAISE TAMBOURIN	Association	7 000,00
65748			FESTIVAL DES VINS D ANIANE	Association	3 000,00
65748			ASSO DEMAIN LA TERRE	Association	17 000,00
65748			LES LUNDIS VIGNERONS	Association	500,00
65748			LES FEERIES D ANIANE	Association	1 000,00
65748			LA SAUCE	Association	1 500,00
65748			VENTS DANS LES VIGNES	Association	1 000,00
65748			ASSOCIATION INITIATIVE COEUR D H	Association	7 500,00
65748			FAMILLE RURALE 34	Association	26 000,00
65748			ASSOCIATION T AS PAS TOUT DIT	Association	2 500,00
65748			LES SOUMIAIRES	Association	1 000,00
65748			JE COURS TOUJOURS A GIGNAC	Association	2 000,00
65748			FOYER RURAL DE SAINT-JEAN DE FOS	Association	1 500,00
65748			THÉÂTRE POPULAIRE VALLÉE DE L'HÉ	Association	26 000,00
65748			ASSOCIATION AMIS DE ST GUILHEM	Association	10 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748			ASSOCIATION LA DECALEE	Association	5 000,00
65748			JOUONS EN LUDOTHEQUES	Association	13 400,00
65748			COMITE DES FETES DE ST GUILHEM L	Association	500,00
65748			ECOLE CALENDRETA LA GARRIGA	Association	3 000,00
65748			MAISON MEDICALE DE GARDE COEUR D	Entreprise	6 000,00
65748			LES TERRASSES DU LARZAC	Entreprise	3 000,00
65748			ARIAC	Entreprise	2 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Budget principal 2022 - Budget primitif 2022.

Section de fonctionnement des dépenses et des recettes :

Fonctionnement DEPENSES			
		BP2022	Résultats du vote
011	Charges à caractère général	3 047 029,00	Adopté à l'unanimité
012	Charges de personnel	10 620 444,00	Adopté à l'unanimité
014	Atténuation de produits	3 424 510,00	Adopté à l'unanimité
65	Autres charges de gestion courante	5 509 859,00	Adopté à l'unanimité
66	Charges financières	445 000,00	Adopté à l'unanimité
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	Adopté à l'unanimité
68	Provisions pour risques et charges	200 000,00	Adopté à l'unanimité
022	Dépenses imprévues		
042	Dotations aux amortissements	1 250 000,00	Adopté à l'unanimité
023	Virement à la section d'investissement	1 135 722,00	Adopté à l'unanimité
DEPENSES DE L'EXERCICE VOTE		25 642 564,00	Adopté à l'unanimité

Fonctionnement RECETTES			
		BP2022	Résultats du vote
002	Résultat de fonctionnement reporté		
013	Atténuation de charges	285 000,00	Adopté à l'unanimité
70	Produits et ventes diverses	2 341 482,00	Adopté à l'unanimité
73	Impôts et taxes	20 027 709,00	Adopté à l'unanimité
74	Dotations Subventions	2 843 373,00	Adopté à l'unanimité
75	Autres produits de gestion courante	145 000,00	Adopté à l'unanimité
77	Produits exceptionnels		
RECETTES DE L'EXERCICE VOTE		25 642 564,00	Adopté à l'unanimité

Budget principal 2022 - Budget primitif 2022.

Section d'investissement des dépenses et des recettes :

Investissement DEPENSES HORS OPERATION			
		BP2022	Résultats du vote
001	Solde exécution invt reporté		
16	Emprunts, cautionnements	1 950 000,00	Adopté à l'unanimité
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'investissements		
21	Immobilisations corporelles		
23	Immobilisations en cours de construction		
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	Adopté à l'unanimité
020	Dépenses imprévues		
RAR21	Restes à réaliser 2021		
Total dépenses d'invnt hors opérations		2 050 000,00	Adopté à l'unanimité

Investissement DEPENSES - VOTE PAR OPERATIONS			
N° opération	Dénomination	BP2022	Résultats du vote
01AP010121	I-1.Développer une agriculture durable de qualité	1 10 000	Adopté à l'unanimité
01AP010221	I-2.Construire un écosystème local favorable au développement des entreprises et à l'emploi	596 330	Adopté à l'unanimité
01AP010321	I-3.Protéger et développer le commerce de proximité	200 000	Adopté à l'unanimité
01AP010421	I-4.Développer une économie touristique de qualité	132 180	Adopté à l'unanimité
01AP020521	II-6.Planifier et maîtriser le développement urbain	1 282 576	Adopté à l'unanimité
01AP020621	II-7.Agir pour la préservation de tous les patrimoines et de la biodiversité	355 647	Adopté à l'unanimité
01AP020721	II-8.Agir pour une gestion durable de toutes les ressources	526 000	Adopté à l'unanimité
01AP030821	III-9.Renforcer l'accueil du jeune enfant		
01AP030921	III-10.Poursuivre l'implication aux côtés des acteurs de l'enfance et la jeunesse		
01AP031021	III-11.Accompagner la parentalité		
01AP031121	III-12.Pérenniser et diversifier l'offre de soins		
01AP031221	III-13.Proposer des mobilités douces, adaptées à tous les usages	1 132 975	Adopté à l'unanimité
01AP031321	III-14.Soutenir et promouvoir les activités sportives	450 000	Adopté à l'unanimité
01AP041421	IV-14.Equilibrer l'implantation territoriale de l'action culturelle	15 000	Adopté à l'unanimité
01AP041521	IV-15.Renforcer, développer et élargir les publics de la lecture	133 870	Adopté à l'unanimité
01AP041621	IV-16.Expérimenter innover et créer un développement artistique et culturel ancré dans le 21 siècle	881 000	Adopté à l'unanimité
01AP051721	V-17.Réseaux et partenariats	90 000	Adopté à l'unanimité
01AP061821	VI-18.Moyens communautaires	670 762	Adopté à l'unanimité
Total opérations d'investissement		6 576 340	Adopté à l'unanimité
TOTAL Dépenses investissement		8 626 340	Adopté à l'unanimité

Investissement RECETTES TOTALES (Inclus opérations)			
		BP2022	Résultats du vote
10	Dotations, fonds divers (hors 1068)	965 000,00	Adopté à l'unanimité
10	affectation du résultat 2020 (1068)		
13	Subventions d'investissement	1 286 088,00	Adopté à l'unanimité
16	Emprunts	3 989 530,00	Adopté à l'unanimité
040	Amortissements	1 250 000,00	Adopté à l'unanimité
021	Vir. de la section de fonctionnement	1 135 722,00	Adopté à l'unanimité
RAR21	Restes à réaliser 2021		
RECETTES DE L'EXERCICE		8 626 340,00	Adopté à l'unanimité

Code INSEE

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 48
Nombre de membres présents : 36
Nombre de suffrages exprimés : 46

Présenté par le Président

VOTES : Pour : 46 Contre :

Date de convocation : 01/04/2022

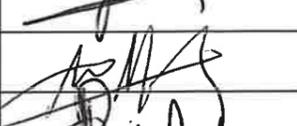
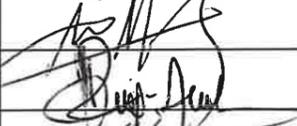
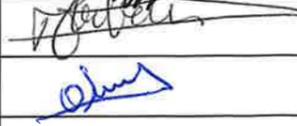
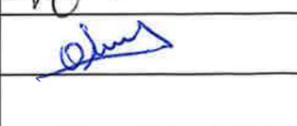
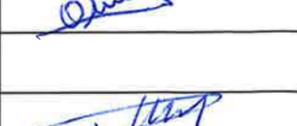
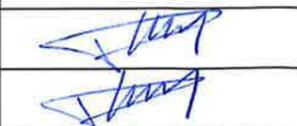
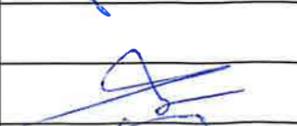
Le Président

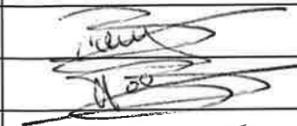
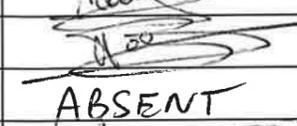
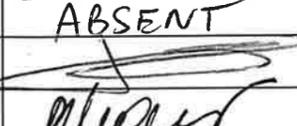
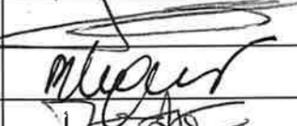
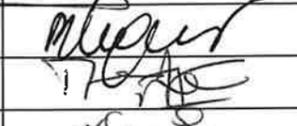
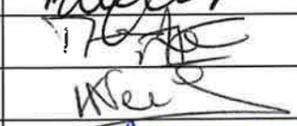
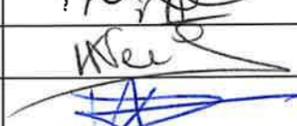
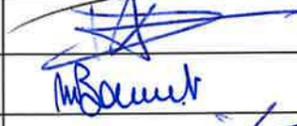
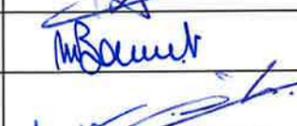
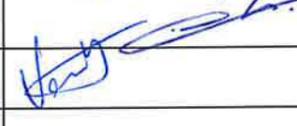
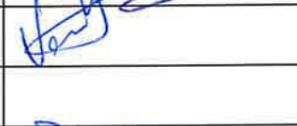
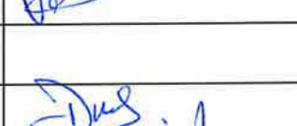
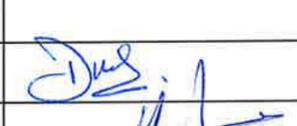
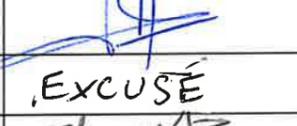


Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session

A Gignac, le 11 avril 2022

Le Conseil communautaire

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
ANIANE	Philippe	SALASC		
ANIANE	Nicole	MORERE		
ANIANE	Nicolas	ROUSSARD		
AUMELAS	Ronny	PONCE		
ARBORAS	Marie-Françoise	NACHEZ		
ARGELLIERS	Pierre	AMALOU		
BELARGA	José	MARTINEZ		
CAMPAGNAN	Jean-Marc	ISURE		
GIGNAC	Jean-François	SOTO		
GIGNAC	Martine	LABEUR		
GIGNAC	Olivier	SERVEL		
GIGNAC	Marie-Hélène	SANCHEZ		
GIGNAC	Philippe	LASSALVY		
GIGNAC	Stéphanie	BOUGARD-BRUN		
GIGNAC	Marcel	CHRISTOL		
JONQUIERES	Bernard	GOUZIN		
LA BOISSIERE	Jean-Claude	CROS		
LAGAMAS	Christian	VILOING		
LE POUGET	Thibaut	BARRAL	X	
LE POUGET	Josette	CUTANDA		
MONTARNAUD	Jean-Pierre	PUJENS		

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
MONTARNAUD	Valérie	BOUYSSOU		
MONTARNAUD	Anthony	GARCIA		
MONTARNAUD	Laurent	ILLUMINATI		ABSENT
MONTPEYROUX	Claude	CARCELLER		
PLAISSAN	Béatrice	FERNANDO		
POPIAN	Marie-Agnès	SIBERTIN-BLANC		
POUZOLS	Véronique	NEIL		
PUECHABON	Xavier	PEYRAUD		
PUILACHER	Martine	BONNET		
ST ANDRE DE SANGONIS	Jean Pierre	GABAUDAN		
ST ANDRE DE SANGONIS	Roxane	MARC		
ST ANDRE DE SANGONIS	Yannick	VERNIERES		
ST ANDRE DE SANGONIS	Chantal	DUMAS		
ST ANDRE DE SANGONIS	Henry	MARTINEZ		
ST ANDRE DE SANGONIS	Christine	SANCHEZ		
ST ANDRE DE SANGONIS	René	GARRO		EXCUSE
ST BAUZILLE DE LA SYLVE	Gregory	BRO		
ST GUIRAUD	Daniel	REQUIRAND		
ST GUILHEM LE DESERT	Robert	SIEGEL		
ST JEAN DE FOS	Pascal	DELIEUZE		
ST JEAN DE FOS	Jocelyne	KUZNIAK		
ST PARGOIRE	Jean-Luc	DARMANIN		
ST PARGOIRE	Monique	GIBERT		
ST PAUL ET VALMALLE	Jean-Pierre	BERTOLINI		
ST SATURNIN DE LUCIAN	Florence	QUINONERO		
TRESSAN	Daniel	JAUDON		
VENDEMIAN	David	CABLAT		

Certifié exécutoire par le Président

, compte tenu de la transmission en préfecture le

Et de la publication, le

A

, le